

## EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES

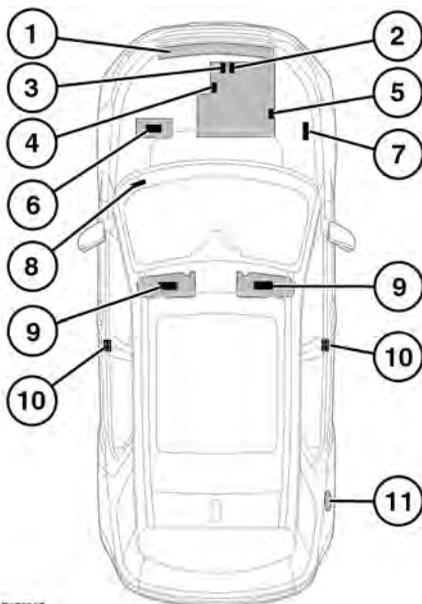


Les étiquettes d'avertissement apposées sur votre véhicule portant ce symbole signifient : ne touchez et ne réglez pas les organes avant d'avoir lu les consignes correspondantes dans le manuel.



Les étiquettes portant ce symbole indiquent que le circuit d'allumage utilise des tensions très élevées. Ne touchez aucun composant du circuit d'allumage lorsque le contact (allumage) est établi.

Des étiquettes d'information complémentaires peuvent également être apposées à divers endroits du véhicule :



E178067

1. Étiquette relative à la climatisation : située sur la plateforme de fermeture du capot.
2. Informations d'identification du moteur (2.0L diesel) : gravées sur la plaque de marquage du bloc-cylindres.
3. Étiquette d'informations relatives au moteur (2.0L diesel) : située sur le collecteur d'admission.
4. Identification du moteur : gravée sur la bride de montage du moteur.
5. Étiquette d'informations relatives au moteur : sur le côté supérieur droit du couvercle du moteur.
6. Symboles d'avertissement de la batterie : sur le dessus de la batterie.
7. Numéro d'identification du véhicule (VIN) : gravé sur l'aile intérieure avant droite.
8. Le VIN est gravé sur une plaque visible à travers le pare-brise, en bas à gauche. Le VIN peut également être affiché sur l'afficheur de messages à partir des menus **Infos Véhicule** et **Affichage VIN** du panneau d'instruments. Voir page 65, MENU DU PANNEAU D'INSTRUMENTS.

**Remarque :** lors de toute communication avec un distributeur/réparateur agréé, il peut vous être demandé de fournir le VIN du véhicule. la date de fabrication du véhicule apparaît sur l'étiquette VIN.

## Étiquettes du véhicule

**Remarque :** la date de fabrication du véhicule correspond au mois et à l'année civils durant lesquels la carrosserie et le groupe motopropulseur ont été assemblés et où le véhicule a quitté la chaîne de production. La date de fabrication du véhicule est peut-être également indiquée sur l'étiquette de pression des pneus.

9. Étiquettes d'airbag et de tenue de route du véhicule : présentes sur les pare-soleil.
10. Étiquettes de pression des pneus et d'avertissement d'airbag.  
Montant B du côté gauche : étiquette VIN.
11. Étiquette de spécifications de carburant : située à l'intérieur de la trappe de remplissage de carburant.

Vous devez absolument vous familiariser avec les informations contenues sur ces étiquettes de façon à utiliser votre véhicule et ses fonctions en toute sécurité.